

Mission CRIIRAD en Polynésie Française

Rédaction : Bruno Chareyron.



A l'atterrissage à Papeete, le 3 oct. 2005. De gauche à droite : Christian Courbon, Bruno Chareyron, John Doom, Bruno Barrillot. © CRIIRAD

L'Assemblée de Polynésie Française a mis en place une Commission d'Enquête sur les conséquences, pour les populations de la Polynésie française, des essais nucléaires aériens effectués sur les atolls de Moruroa et Fangataufa entre 1966 et 1974. Cette Commission dispose de 6 mois pour émettre des recommandations et transmettre un rapport au Gouvernement de Polynésie.

La Commission d'Enquête a nommé un expert, monsieur Bruno Barrillot, chercheur au CDRPC (Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits). Ce dernier a sollicité le laboratoire de la CRIIRAD pour la réalisation d'une mission exploratoire de contrôles radiométriques sur les sites de Mangareva, Tureia et Hao.

La mission CRIIRAD s'est déroulée du 3 au 14 octobre 2005. L'équipe CRIIRAD était constituée de B. Chareyron, ingénieur en physique nucléaire et C. Courbon technicien spécialisé et accompagnée de Messieurs Bruno Barrillot (cher-

cheur au CDRPC) et John Doom (Coordonnateur international de l'association Moruroa et Tatou). A la fin de première semaine, l'équipe a été rejointe à Mangareva par une délégation de représentants de l'Assemblée de Polynésie Française dont Mme Unutea Hirshon

et M. Jacky Bryant, respectivement Présidente et Membre de la Commission d'Enquête, ainsi que par des journalistes de la presse écrite, radio et télévision.

L'île de Mangareva appartient à l'archipel des Gambier situé à l'Est / Sud-Est de Moruroa et a été l'objet, d'après les documents officiels, de retombées radioactives importantes en particulier en 1966 et 1971. L'équipe CRIIRAD, présente sur site du 4 au 9 octobre 2005, a utilisé un scintillomètre très sensible afin de vérifier le niveau de rayonnement gamma au contact des sols et à proximité des anciennes installations (blockhaus militaire à Taku et la

population à Rikitea). Aucune anomalie radiométrique significative n'a été décelée en surface. Seules les analyses en laboratoire des échantillonnages de sol, sédiments, eau et végétaux permettront de vérifier s'il persiste, 30 à 40 ans après les essais, une radioactivité mesurable et de rechercher, en profondeur (carottages de sol et sédiments) ou dans des milieux accumulateurs (filtres à air de l'époque, sols soumis au gouttage de toitures, tranche de cocotier) des radionucléides à vie longue (césium 137, strontium 90, isotopes du plutonium, carbone 14, tritium organiquement lié) qui pourraient aider à apprécier rétrospectivement l'intensité des retombées radioactives sur cette île.

L'atoll de Hao, situé à 920 km à l'Est de Tahiti et à environ 450 km au nord-ouest de Moruroa constituait la base arrière du Centre d'Expérimentations du Pacifique (CEP).

Dans le cas de Hao, il ne s'agissait pas d'effectuer des échantillon-



Echantillonnage de ciment poreux de l'ancien caniveau de récupération des eaux de lavage Ouest du toit du hangar destiné à protéger la population à Rikitea (Mangareva), le 8 octobre 2005. © CRIIRAD



Echantillonnage de fibrociment dans l'ancienne canalisation de récupération des eaux de toiture du blockhaus destiné à protéger les militaires à Taku (Mangareva), le 8 oct. 2005. Epaisseur des murs : 60 cm. © CRIIRAD

nages permettant de statuer sur l'intensité des retombées liées aux essais atmosphériques mais de réaliser des contrôles radiométriques préliminaires (mesure du niveau de rayonnement gamma) sur certains des anciens sites militaires et du CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) susceptibles d'une contamination résiduelle.

Sur la base de la documentation recueillie par le CDRPC, et compte tenu de la durée de la mission (2,5 jours sur site) l'équipe CRIIRAD a concentré ses recherches sur les sites suivants : l'aire de décontamination des avions, l'aire de décontamination des bateaux, l'ancienne laverie buanderie (où étaient lavées les tenues contaminées), le bâtiment radiochimie (où étaient traités les prélèvements effectués dans les « nuages radioactifs ») et le blockhaus B3 (où était assemblée la bombe). Compte tenu de la destruction des bâtiments et de la repousse de la végétation il a été difficile de localiser certains des bâtiments, même avec le soutien d'anciens travailleurs du site.

Des sondages exploratoires ont été effectués au tractopelle afin de tenter de retrouver d'anciennes canalisations susceptibles d'être contaminées. Compte tenu de la dimension des sites, il n'a pas été possible de réaliser des contrôles de toutes les ruines des anciens bâtiments. Ce travail devra être poursuivi afin de garantir aux propriétaires des terrains que le CEP a bien évacué toutes les matières radioactives. Il est nécessaire pour

cela de disposer de documents d'archives détaillés et de prévoir une mission de plusieurs semaines avec des équipements lourds (brise béton, pelle-teuses). En effet, la CRIIRAD a pu noter que des monticules de gravats de plusieurs centaines de mètres de long bordent l'océan au droit de l'ancienne aire de décontamination des avions.

L'atoll de Tureia situé à 115 km au Nord de Moruroa a été l'objet, d'après les documents officiels, de retombées radioactives importantes en particulier en 1967 et 1971. Compte tenu de la difficulté d'accès à cet atoll (faible dimension de la piste d'atterrissage), et de la durée globale de la mission il n'était pas prévu initialement de se rendre sur cet atoll. A la demande de la Commission, il a été possible de disposer de l'avion ATR de la Présidence de Polynésie française pour organiser une courte mission exploratoire à Tureia (3 heures in situ le 10 octobre 2005, lors du transfert Mangareva-Hao).

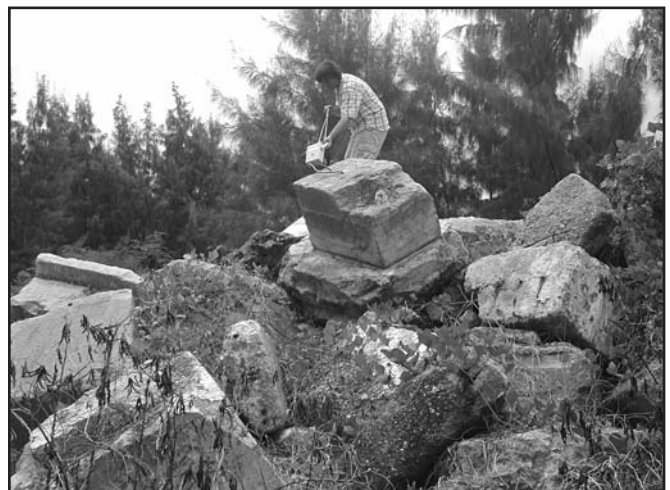
Des mesures de rayonnement gamma ont été effectuées principalement dans et autour des anciens blockhaus qui permettaient de protéger les militaires et la population contre l'irradiation externe lors des explosions atmosphériques (murs de 60 cm d'épaisseur). Une anomalie radiométrique (flux de rayonnement gamma 3 à 4 fois supérieur au niveau enregistré sur les sols coralliens

proches) a été décelée sur une bande de quelques mètres au pied de l'un des blockhaus, les analyses qui seront effectuées sur l'échantillon de sol permettront de déterminer si les radionucléides en cause sont d'origine naturelle ou artificielle.

A la demande de la Commission d'Enquête, la méthode de travail, le choix des sites de prélèvement et les premiers résultats ont pu être commentés lors de réunions publiques à Rikitea (19 octobre 2005), Tureia (10 octobre) et Hao (12 octobre). La mission s'est terminée par une rencontre avec le président Oscar Temaru à Papeete, le 14 octobre 2005.

Au total 55 échantillons ont été ramenés en métropole et réceptionnés au laboratoire de la CRIIRAD le 17 octobre 2005. Les résultats d'analyse seront transmis à la Commission d'Enquête fin décembre 2005.

L'équipe CRIIRAD tient à témoigner ici de l'accueil chaleureux réservé par les associations, élus locaux, anciens travailleurs et la population sur tous les sites visités. Elle a été frappée par les attentes fortes manifestées sur place pour que des informations scientifiques indépendantes soient données sur la situation radiologique actuelle et sur l'impact des essais passés. La disponibilité et l'efficacité des polynésiens a grandement facilité la mission.



Contrôles radiométriques sur des gravats et blocs de béton au Nord du Transit Maritime et de l'Aéroport de Hao, 13 oct. 2005. © CRIIRAD